

Burundi : Gaël Faye dénonce des conditions d'incarcération de son père

@rib News, 16/08/2011 - Source RFI Patrice Faye est ce Français de 58 ans condamné à 25 ans de prison au Burundi pour viols, et qui clame son innocence. Ses proches s'inquiètent de la détérioration de sa santé. Ils se mobilisent pour obtenir sa libération et un procès équitable en appel. Son fils, Gaël, est allé à Bujumbura début juillet. Il a pu parler à son père et dénoncer des conditions d'incarcération exécrables : « Mon père vit dans des conditions vraiment sordides. La prison centrale de Bujumbura est une prison où il y a surpopulation, elle prévue pour 800 personnes, il ya presque 3500 personnes. Mon père vit dans une ancienne cellule de condamné à mort avec un plafond très bas, donc il ne peut pas se tenir debout, il est obligé de vivre accroupi ou allongé. C'est également une prison qui en état de délabrement très avancé. Surtout Il y a beaucoup de rats et de punaises qui l'empêchent de dormir. Et puis surtout c'est le seul bled dans cette prison. A l'intérieur même de la prison il n'y a pas de gardiens, ce sont les détenus qui font eux-mêmes la garde entre eux. Il y a un système entre eux comme de Kapo. Mon père, étant le seul blanc, craint beaucoup pour sa sécurité. C'est très difficile pour lui par exemple de venir jusqu'au parloir il a peur de se faire agresser. Il reste la plupart du temps enfermé dans sa cellule ». Ndlr : Un comité de soutien s'est formé et une pétition mise en ligne pour la libération de Patrice Faye. Cliquez-ici